

# UNIVERSITE POPULAIRE D' ATTAC METZ

Mardi 18 décembre 2007

## « Les délocalisations : une affaire de gros sous ou de volonté »

par Eric RENARD, Consultant auprès des comités d'entreprise

Les délocalisations d'entreprises sont pour certains un bienfait qui permet aux entreprises et aux pays émergents de se développer.

D'autres pensent qu'il s'agit d'un mal nécessaire, d'un mauvais moment à passer.

Enfin, il y a ceux qui estiment qu'elles n'existent que pour maximiser les profits, et qu'elles n'entraînent qu'une paupérisation globale de l'humanité.

Pour certains, le phénomène est marginal, pour d'autres c'est une lame de fond qui emporte tout sur son passage.

Pour ceux qui subissent la disparition de leur entreprise, c'est toujours un traumatisme, parfois un drame dont ils ne se remettent pas.

Dans un premier temps, nous décrirons rapidement les définitions, l'histoire et l'ampleur des délocalisations ; ainsi que leurs différentes modalités et les objectifs poursuivis par les entreprises.

Dans un second temps, comme « **en ce monde rien n'est certain, excepté la mort et les impôts** » (Benjamin Franklin), nous analyserons les multiples voies qui existent pour ne pas subir passivement. Ceci ouvrira sur des réflexions concernant la gestion des entreprises et l'action politique.

L'exposé sera fondé sur la base d'exemples concrets de délocalisations, de combats pour les éviter, ainsi que sur des exemples de relocalisation en France.